



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

9 | 2005
Varia

Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII^e-fin XIV^e siècle)

Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne sous la direction de
Daniel Russo, juin 2004

Magali Orgeur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/850>

DOI : 10.4000/cem.850

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2005

ISSN : 1623-5770

Référence électronique

Magali Orgeur, « Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII^e-fin XIV^e siècle) », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 29 novembre 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/850> ; DOI : 10.4000/cem.850

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII^e-fin XIV^e siècle)

Thèse de doctorat de l'Université de Bourgogne sous la direction de Daniel Russo, juin 2004

Magali Orgeur

- 1 Le fondement de cette thèse¹ repose sur quatre idées développées par Christopher Norton dans un article consacré aux carreaux de pavement cisterciens (fin XII^e-première moitié du XIII^e siècle)².
 - la première concerne le statut de 1205 du chapitre général³, citant un pavement dans l'église de Pontigny qui pose un problème d'attribution des techniques décoratives des carreaux, mais que l'auteur identifie comme étant des carreaux de mosaïque, notamment ceux dessinés par Emile Amé au XIX^e siècle⁴.
 - la deuxième idée a pour objet l'abbaye de Fontenay. La réutilisation des mêmes matrices de bois entre carreaux imprimés et carreaux bicolores, permet à l'auteur d'attribuer l'invention de la technique des carreaux incrustés à Fontenay, donc de sous-entendre l'existence d'un centre de production rattaché à l'abbaye⁵. La communauté de motifs entre les carreaux imprimés de Fontenay et ceux de l'abbaye de Pontigny située dans l'Yonne, laisse entendre une production à Fontenay et une livraison à Pontigny⁶.
 - la troisième idée concerne les motifs de ces carreaux. Il explique que ces motifs se retrouvent sur d'autres supports artistiques contemporains, mais aussi antérieurs, comme sur des mosaïques de pavement romanes, mais n'en sont pas moins typiquement cisterciens⁷.
 - Les carreaux imprimés et les carreaux incisés sont typiquement cisterciens⁸.
- 2 La principale critique sur ce travail est que Christopher Norton n'explique pas la méthode qu'il a employé pour étudier ces carreaux. En a-t-il regardé beaucoup ou seulement quelques-uns, pour aboutir au constat du réemploi de matrices à Fontenay ? De même, comment des motifs visiblement empruntés, peuvent-ils être qualifiés "de typiquement cisterciens" ? Et dans un cheminement proche, le fait d'avoir traité les carreaux

cisterciens entre eux, ne peut-il avoir eu une incidence sur la remarque d'une utilisation exclusivement cistercienne des carreaux imprimés et des carreaux incisés ?

- 3 Il nous est donc apparu nécessaire de reprendre cette recherche, suivant des systèmes d'analyse bien définis, afin de pouvoir tester ces théories. Les grands axes de la thèse procèdent donc du travail critique de ces quatre points.
- 4 Le cadre géographique de la Bourgogne actuelle s'est imposé par rapport aux carreaux de pavement conservés, issus de six abbayes cisterciennes désignées comme les sites principaux de l'inventaire qui sont, en descendant du nord vers le sud, Les Écharlis et Pontigny dans l'Yonne, Fontenay et Cîteaux en Côte-d'Or, la Ferté-sur-Grosne en Saône-et-Loire et la Bénisson-Dieu dans la Loire. Pour s'interroger sur une spécificité cistercienne de certaines techniques décoratives et des motifs, il nous a semblé important d'élargir les perspectives de la recherche, en tenant compte de carreaux de sites géographiquement proches, qualifiés de sites relais, dont les techniques de fabrication et les motifs leurs sont semblables. Ils se composent dans l'Yonne, de l'abbaye bénédictine de Sainte-Colombe-lès-Sens, de l'ancienne église de pèlerinage de Cudot, en Côte-d'Or, du château ducal de Montbard, de l'église paroissiale de Saint-Germain-lès-Sénailly, des abbayes bénédictines de Flavigny-sur-Ozerain et de Saint-Bénigne de Dijon. Les carreaux de mosaïque de l'abbaye cistercienne des Châtelliers dans les Deux-Sèvres sont incorporés à l'inventaire car un lot est conservé au musée Archéologique de Dijon.
- 5 Une fois ces sites repérés, l'inventaire peut commencer. Seulement le regard porté sur les carreaux est primordial, et doit être le même quelque soit la technique de fabrication, pour aboutir à des constats utilisables. Il a donc fallu créer une fiche d'inventaire, en fait une dizaine, avant d'aboutir à la fiche telle qu'elle est enregistrée sur le cédérom de l'inventaire, et qui comprend 64 rubriques. Mais pour la concevoir et la remplir, ainsi que pour citer et décrire les carreaux dans les deux tomes de texte, il faut un vocabulaire adapté. Au cours du XIX^e et du XX^e siècle, l'absence d'un lexique codifié a entraîné l'emploi de termes propres à chaque auteur, ne facilitant pas toujours la compréhension immédiate des propos. Ainsi le premier chapitre de la thèse traite des questions de vocabulaire. La lecture des principaux ouvrages cités dans la bibliographie nous a permis de dégager certains termes et expressions diversement employés par les auteurs, d'en vérifier la justesse par rapport aux définitions tirées de dictionnaires et encyclopédies, et de ne garder que les plus appropriés à la description technique (glaçure, matrice) et morphologique des pièces (tranches, faces inférieures).
- 6 La méthode de la fiche d'inventaire est particulièrement utile en ce qui concerne les techniques de fabrication, qui sont l'objet de la première partie de la thèse. Les 1630 carreaux de l'inventaire sont examinés individuellement, c'est-à-dire qu'à un carreau correspond une fiche descriptive. Ce travail a permis de noter les caractéristiques techniques de chaque carreau, puis par recoupement, de dégager les traits communs des productions, concernant le choix de certaines couleurs de surfaces. Nous avons pu nous rendre compte de nombreuses expérimentations techniques, sur les carreaux semi-incisés et imprimés des Écharlis et sur les carreaux de mosaïque des Écharlis et des Châtelliers, ou au contraire de leur absence, sur les carreaux incisés de Cîteaux et de la Bénisson-Dieu, parce que plus anciens et ne répondant pas aux mêmes demandes tonales. Les expérimentations techniques sont conduites sur la qualité des argiles, les atmosphères de cuisson et le choix des glaçures plombifères, additionnées ou non d'autres oxydes métalliques, dans le but de provoquer certaines couleurs parce qu'elles sont recherchées par les commanditaires, comme le vert olive dans le premier quart du

XIII^e siècle en Bourgogne, puis le jaune dans le deuxième quart du XIII^e siècle. L'ouverture bibliographique, en particulier les travaux d'Elizabeth Eames et ceux de Claire Van Nerom sur l'abbaye cistercienne belge des Dunes ou encore l'article de Christopher Norton sur l'origine des carreaux bicolores, nous ont permis de reconnaître et de replacer ces expérimentations techniques à l'intérieur du mouvement cistercien, mais aussi à l'extérieur de l'Ordre, dans un contexte généralisé à la France septentrionale et à l'Angleterre de la première moitié du XIII^e siècle. Tous les ateliers producteurs testent de nouvelles techniques décoratives de manière concomitante, qui vont aboutir, via les carreaux de mosaïque et les carreaux de mosaïque à pièce de rapport, aux carreaux bicolores à partir des années 1240. Ainsi l'invention de la technique des carreaux bicolores ne peut être attribuée à Fontenay, mais à une multitude d'ateliers qui, essayant dans un même temps de maîtriser les coefficients de rétractation des argiles afin de répondre à une demande de surfaces bicolores, ont fini par obtenir et par créer des carreaux bicolores. Ce contexte d'expérimentations techniques, qui s'appréhende en tenant compte du traitement des matériaux des carreaux, mais aussi par le biais des couleurs portées, facilite la compréhension de certains ensembles carrelés, à l'exemple de l'abbaye de Saint-Denis. Les carrelages des chapelles Saint-Cucuphas, Saint-Hilaire et de la Vierge, correspondent en fait aux travaux de redécoration commandés sous saint Louis et s'échelonnent des années 1240 à 1253, date de la consécration.

- 7 La seconde partie de la thèse s'intéresse aux décors et dans un premier temps aux motifs.
- 8 En 1979, dans une thèse portant sur les vitraux en grisailles d'abbayes cisterciennes françaises, Helen Zakin démontre que leurs motifs ont été empruntés à des fonds ornementaux anciens, procédant pour certains du monde romain méditerranéen⁹. Elle insiste aussi sur la ressemblance étroite qu'il existe avec des motifs employés à la décoration d'édifices religieux des XI^e et XII^e siècles. Elle note encore que certains motifs de grisailles sont communs à des chapiteaux, à des enluminures et à des carreaux d'abbayes cisterciennes. Dans l'article de 1983, Christopher Norton fait un constat plus nuancé pour les carreaux. À partir de quelques motifs, il met en évidence, à la fois des emprunts, mais aussi des créations, notamment en ce qui concernent les roues architecturées. Cependant, il ne s'attache pas à tous les motifs présentés dans son article, mais seulement à ceux ayant permis ces remarques. Il était donc nécessaire d'interroger un plus large échantillon de motifs afin de pouvoir, comme pour les grisailles, faire le point sur ces parts d'emprunt. Mais dans le domaine des motifs, la fiche d'inventaire n'est pas réellement efficace. En s'inspirant du travail d'Helen Zakin, une grille de recherche a été mise en place pour que tous les carreaux soient traités selon une même approche. Ainsi les quelques deux cent motifs des carreaux de l'inventaire, allant de la fin du XII^e à la fin du XIV^e siècle, ont tous été étudiés individuellement selon des groupes thématiques et soumis à la même question de la part d'emprunt, d'innovation ou de création, qui est déterminée en ouvrant la recherche à d'autres médias artistiques du XI^e et XII^e siècle, notamment la sculpture, la peinture murale, l'enluminure et la mosaïque de pavement. Puis à titre comparatif, sont cités des carreaux trouvés en France et en Angleterre, porteurs de motifs identiques ou semblables, afin de savoir si les cisterciens bourguignons recherchent des motifs particuliers ou bien si ceux-ci s'inscrivent dans des choix thématiques plus larges. Ceci permet de proposer une datation des carreaux en tenant compte aussi des données fournies par la mise en œuvre des matériaux.
- 9 Cette méthode a mis en avant l'originalité de la production des carreaux semi-incisés et imprimés des Écharlis, qui sont en majorité des créations, quand sur les autres sites de

l'inventaire les carreaux incisés, les carreaux imprimés et les carreaux de mosaïque de la première moitié du XIII^e siècle, empruntent leurs formes ou leurs motifs à un fond ornemental utilisé aux XI^e et XII^e siècles notamment. Ces motifs ne sont donc pas typiquement cisterciens. En fait, ils sont par la suite devenus cisterciens, ce à quoi leur abandon progressif dans les constructions religieuses du XIII^e siècle extérieures à l'Ordre, a semble-t-il contribué. Les carreaux bicolores de la deuxième moitié du XIII^e et du XIV^e siècle revêtent des motifs dont la plupart sont des créations illustrant des thèmes décoratifs qui se rencontrent sur d'autres carreaux de provinces septentrionales françaises. Il apparaît ainsi qu'un thème peut être traité en de multiples variantes, qui sont l'expression d'un atelier producteur pouvant être en réponse à la demande d'un site consommateur, quand les deux ne sont pas liés.

- 10 En 1985, Martine Carette et Didier Deroeux, dans le catalogue des carreaux médiévaux de Flandre et d'Artois, consacrent un paragraphe aux matrices, qui leur permettent d'identifier des sites de production¹⁰. Cependant, comme Christopher Norton auparavant, ils n'expliquent pas leur méthode de recherche et il semble qu'ils aient travaillé par simple observation, sur le principe d'un motif égal une matrice. Recherchant une manière de procéder moins subjective, nous avons alors choisi de transposer la technique de relevé des peintures murales aux carreaux. À l'aide d'un film transparent posé à la surface des carreaux, le contour du motif peut être dessiné, révélant ainsi l'empreinte laissée par une matrice. Ce travail a été réalisé à Fontenay où les quantités de carreaux conservés ont permis de tester cette méthode. Une moyenne de deux matrices pour un motif est apparue sur un premier lot de carreaux imprimés, alors que sur les carreaux bicolores les chiffres sont plus élevés, ainsi la variante de la roue fleurdelisée à volutes présente à 294 exemplaires, a fait ressortir 9 relevés de matrices. Ces différences de quantité de matrices peuvent se comprendre par un changement de statut de la tuilerie de Fontenay, attestée dans les textes au début du XIV^e siècle. Déjà existante dans la première moitié du XIII^e siècle, comme en témoignent les carreaux, elle est vraisemblablement exploitée par les moines au cours du deuxième quart du XIII^e siècle, puis passe en faire valoir indirect, en étant gérée par différents tuiliers laïcs, dès le milieu du troisième quart du XIII^e siècle, ce que les textes confirment pour le début du XIV^e siècle. Il semble que la plupart des abbayes cisterciennes implantées non loin de terres argileuses aient possédé, à un moment donné, une tuilerie, afin de pouvoir alimenter le chantier de construction de ces dernières, en tuiles, briques, faïtières et carreaux. Celles-ci étaient vraisemblablement tenues par les moines, les frères convers notamment, parmi lesquels pouvaient se trouver d'anciens artisans laïcs. À l'achèvement des travaux, certaines tuileries furent abandonnées, à l'exemple de celle de l'abbaye cistercienne anglaise de Meaux qui a fonctionné de 1249 à 1269¹¹. Puis face à la diminution des effectifs de frères convers dans la seconde moitié du XIII^e siècle, certains secteurs d'activités jugés moins rentables, sont arrêtés, ce qui semble avoir été le cas de nombreuses tuileries pour lesquelles il n'existait pas un marché suffisant. Seules celles rencontrant une demande en terres cuites architecturales ont été maintenues, par exemple en louant les structures à un artisan laïc, ce qui est le cas de Fontenay et de la tuilerie de Commelles appartenant à l'abbaye de Chaâlis (Val d'Oise).
- 11 Mais revenons à l'identification des relevés de matrices des carreaux de Fontenay. Il n'existe aucune matrice commune entre les carreaux imprimés du deuxième quart du XIII^e siècle et les carreaux bicolores aux motifs identiques, de la seconde moitié du XIII^e siècle. Il ne s'agit donc pas d'une réutilisation de matrice mais en fait d'une réutilisation

de motifs. Celle-ci s'explique par la demande de l'abbaye commanditaire de motifs illustrant des thématiques récurrentes dans le domaine de l'ornementation des sols à l'aide de fleurs ornementales. Par contre, il se rencontre une matrice commune entre la seconde production de carreaux imprimés située vers 1260 et les carreaux bicolores plus ou moins contemporains. La comparaison des relevés des matrices entre les carreaux imprimés du premier lot de Fontenay et ceux de Pontigny, n'a pas indiqué de communauté de matrice, les deux productions sont donc distinctes. À l'inverse, une communauté a pu être mise en évidence entre ces mêmes carreaux imprimés de Fontenay et deux carreaux de l'église de Saint-Germain-lès-Sénailly, concernant un motif. Les carreaux de cette dernière apportent la preuve d'une commercialisation de la tuilerie de Fontenay, effective dès le deuxième quart du XIII^e siècle. Une commercialisation qui est aussi attestée dans les textes avec le château ducal de Montbard, mais qui se situe vers le milieu du troisième quart du XIII^e et le début du XIV^e siècle, concernant essentiellement des carreaux bicolores. L'identification des matrices a permis aussi de constater la circulation d'une matrice entre Fontenay et son abbaye fille, les Écharlis, pour le motif du fleuron rayonnant, ce qui sous-entend des relations entre centres producteurs cisterciens dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Cette étude des relevés de matrices a permis de faire renaître des ateliers, et surtout de retrouver les liens thématiques que les abbayes ont su tisser et qui leur sont propres, ou encore des liens de commercialisation, dans le cas de Fontenay et des Écharlis.

- 12 Le choix des motifs répond à une certaine demande afin de pouvoir décorer certains sols. Avec la prise en compte du cadre architectural qui replace les carreaux dans l'espace au sol, et envisage leur utilisation, commence la troisième partie de la thèse s'attachant aux pratiques.
- 13 Les mosaïques de pavement des XI^e-XII^e siècles en France ornent en majorité des parties orientales de puissantes et riches églises et sont souvent associées à un ou plusieurs autels, laissant entendre une participation à certains rituels liturgiques, qu'évoquent quelques historiens de l'art ayant travaillé sur l'abbaye de Cluny. Ces caractéristiques se retrouvent sur la plupart des carrelages des XIII^e-XIV^e siècles retrouvés en place. La technique décorative et les couleurs choisies, ainsi que les arrangements de formes ou les motifs, vont servir à mettre en valeur l'espace qui reçoit la couverture carrelée, qu'il se trouve dans un édifice religieux ou laïc. La présence d'un carrelage est un symbole de pouvoir, son sens va ensuite différer suivant l'usage qui va en être fait, soit dans une église soit un château voire dans un espace communal, comme à la tour truande de la porte de Laon de Coucy-le-Château (Aisne). Le carrelage découvert dans la nef et la croisée du transept de la priurale de Paray-le-Monial montre une hiérarchisation des techniques décoratives, mais aussi des couleurs, en fonction de l'espace à qualifier. Des chemins sont ainsi tracés, pour les fidèles et les moines, soulignant les installations liturgiques, tels que l'autel dédié à la Vierge dans la nef ou encore le mur de clôture du chœur. Des chemins qui font toujours sens à l'époque moderne car des inhumations sont pratiquées sur son axe. Une telle planification de l'espace est attestée aussi en France, dans la crypte du prieuré d'Argenteuil, à la chapelle du château ducal de Suscinio au XIV^e siècle, mais aussi en Angleterre, dans les abbayes cisterciennes de Byland pour le milieu du XIII^e siècle et de Warden pour la première moitié du XIV^e siècle. Mais elle peut être encore lisible dans l'architecture, comme en témoigne l'ornementation des chapiteaux des quatre premières travées du bas-côté nord de l'église abbatiale de Fontenay, qui, se

singularisant des autres chapiteaux lisses, marque un espace réservé, celui de la chapelle des hôtes laïcs.

- 14 Ces pavements prennent place dans un certain espace selon un programme décoratif, mais aussi liturgique, déterminé en partie par le commanditaire, nous permettant de revenir au statut de 1205 concernant le carrelage de Pontigny. Les adjectifs employés dans ce passage, comme *varietas*, ne sont pas des adjectifs descriptifs mais des qualificatifs, ils ne permettent donc pas d'identifier une technique décorative précisément, comme Christopher Norton l'avait envisagé en 1983. Les couleurs et les motifs des carreaux de mosaïque dessinés par Émile Amé au XIX^e siècle, sont très proches de ceux découverts dans la chapelle de la vierge à l'abbaye de Saint-Denis, posés peu avant 1253, et sont donc d'une réalisation postérieure au statut. La comparaison des cinq carreaux imprimés de Pontigny conservés, et qui sont eux contemporains du statut, fait ressortir de nombreux points communs avec des carreaux d'abbayes cisterciennes et de sites extérieurs à l'Ordre. Nous avons donc proposé une autre interprétation, en considérant le statut dans son entier et en traitant ensemble le problème posé par le séjour de la reine Adèle avec celui posé par le carrelage. Ainsi la reine Adèle, qui semble avoir été la principale bienfaitrice de la reconstruction du chœur gothique de Pontigny, ce pourquoi elle a été accueillie dans l'abbaye à la fin des travaux, a pu aussi contribuer à la confection d'un pavement, non pas financièrement, mais plutôt en faisant intervenir auprès des moines tuiliers, des tuiliers laïcs. Ils ont pu ainsi mettre en commun leurs connaissances et leurs compétences pour fabriquer un carrelage beaucoup plus complexe que celui de Cîteaux ou de la Bénisson-Dieu. Cette complexité peut se traduire par l'utilisation de différentes techniques décoratives, comprenant celles qui étaient alors connues, comme les carreaux incisés et les carreaux unis, et ils ont pu prendre une part active à la mise en place de nouvelles techniques décoratives en confectionnant parmi les premiers carreaux imprimés et les premiers carreaux de mosaïque aux formes assez simples. Les couleurs de ces carreaux ont dû être sombres avec des déclinaisons autour du brun et du vert, que les tuiliers ont pu éclaircir avec du vert olive, mais la présence du jaune nous semble très peu probable en ce début de XIII^e siècle. Cette diversité de carreaux décorés montrerait ainsi une habileté manuelle et serait traitée dans un nombre important de pièces, ce qui reviendrait à reconnaître deux des principaux griefs développés par saint Bernard dans le passage de l'*Apologia* consacré à l'art liturgique, à savoir un excès de démonstration d'artisanat et des quantités exceptionnelles. De plus cette mise en aplat sur certains espaces de diverses techniques décoratives de carreaux ainsi que de plusieurs couleurs de surface s'accorde avec la définition du terme latin *varietas* qui est aussi associé à la notion de couleur notamment chez Pline. Reprenant l'interprétation du statut 80 du Chapitre général émis en 1152, qui porte sur la monochromie des lettres, et a pour but de limiter la présence d'artisans laïcs dans les *scriptoria* cisterciens, il est possible que le statut de 1205 ait voulu faire de même avec les carrelages, en réduisant les contacts entre tuiliers laïcs et moines tuiliers dans une volonté plus forte, celle de bloquer l'évolution technique des carreaux de pavement, ce que la récurrence de certaines expressions comme *varietates pavementorum* dans les autres statuts sur les carrelages, veut aussi signifier. La tuilerie de Pontigny a été parmi les premiers ateliers, si ce n'est le premier, à ouvrir une période riche en inventions dans le domaine des carrelages. Le contexte d'expérimentations techniques de la première moitié du XIII^e siècle a très vraisemblablement pris naissance dans cet atelier.

- 15 Les couleurs proposées par les carrelages sont plus limitées en regard de celles des mosaïques de pavement des XI^e-XII^e siècles. Cette restriction chromatique s'explique par les contraintes techniques imposées par les matériaux composant les carreaux, que les tuiliers s'efforcent de résoudre au cours de la première moitié du XIII^e siècle. Pour cette époque, il est intéressant de signaler les correspondances colorées existantes entre les manuscrits enluminés dans le *scriptorium* de Cîteaux au XII^e siècle et les carreaux incisés du même lieu, fabriqués vers les années 1200. Une harmonie décorative se rencontrait à l'intérieur du monastère, entre les textes sacrés enluminés ouverts et placés sur des pupitres et le décor de sol. Une unité décorative qui se retrouve aussi entre certains manuscrits de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon et les carreaux incisés du premier quart du XIII^e siècle, mais dont témoigne aussi le vocabulaire commun déployé entre grisaille et carrelage, notamment entre l'église de pèlerinage de Cudot, les abbayes des Écharlis et de Pontigny. La présence de ces mêmes types de carreaux, essentiellement incisés et imprimés, entre sites cisterciens et extérieurs à l'Ordre pourrait alors trouver une explication, par une volonté de la part de commanditaires extérieurs à l'Ordre, de reprendre certaines thématiques décoratives employées par les cisterciens, pour harmoniser aussi leur programme dans un rapport manuscrit / carrelage ou encore grisaille / carrelage.
- 16 Tous ces points présentés composent les huit chapitres de la thèse et permettent de replacer les différentes productions de carreaux dans des fourchettes chronologiques émises à vingt-cinq ans près, grâce aux expérimentations techniques conduites en fonction de la demande de certaines couleurs. Ainsi lorsque les carreaux bicolores sont fabriqués avec une parfaite maîtrise technique, les expérimentations techniques cessent et les propositions de datation deviennent plus difficiles à émettre puisqu'elles ne reposent plus sur l'étude des matériaux, mais davantage sur des critères stylistiques. L'inclinaison des tranches et l'épaisseur des carreaux ne peuvent être considérés à cette époque comme des indicateurs chronologiques, mais plutôt comme les témoins de la méthode de travail des ateliers.
- 17 Les expérimentations techniques qui se reconnaissent sur quasiment tous les carreaux fabriqués dans la première moitié du XIII^e siècle, mais aussi la découverte de carreaux incisés et de carreaux imprimés dans des sites extérieurs à l'ordre cistercien, ainsi que la plupart des emprunts de motifs, prouvent la non spécificité cistercienne de ces carreaux, puisqu'on retrouve les mêmes ailleurs.
- 18 Si tous ces points permettent de relativiser le rôle général des cisterciens dans l'évolution technique des carreaux de la première moitié du XIII^e siècle, en revanche il est évident que certains ateliers producteurs, comme celui de Pontigny et celui des Écharlis, ont vraisemblablement joué un rôle déterminant dans la mise en place de certaines techniques décoratives des carreaux médiévaux.

NOTES DE FIN

1. Cette thèse comprend deux tomes de texte (809 p.), un tome de planches (400 p.) et un CD-rom d'inventaire.
2. C. NORTON, "Varietates Pavimentorum, contribution à l'étude de l'art cistercien en France", *Cahiers Archéologiques*, tome 31, 1983, p. 69-113.
3. J.M. CANIVEZ, *Statuta Capituroloium Generalium Ordinis Cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*, Louvain, 1933-41, 8 tomes, (t. 1, p. 308-309).
4. E. AME, *Histoire des carrelages émaillés du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1859.
5. C. NORTON, 1983, p. 85.
6. C. NORTON, 1983, p. 87.
7. C. NORTON, 1983, p. 88.
8. C. NORTON, 1983, p. 97.
9. H. ZAKIN, *French Cistercian grisaille glass*, New-York Londres, 1979.
10. M. CARETTE, D. DEROEUX, *Carreaux de pavement médiévaux de Flandre et d'Artois (13^e-14^e siècles)*, Mémoires de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, t. 22, Arras : musée de Saint-Omer, 1985, p. 55-58.
11. E. EAMES, "A thirteenth century tile kiln site at North Grange, Meaux, Beverly, Yorkshire", *Medieval Archaeology*, t. 5, 1961, p. 137-168.